



NOUVELLE

L'IATA et ses partenaires de l'industrie pressent les gouvernements d'accélérer l'approvisionnement en unités d'émissions admissibles du CORSIA

29 septembre 2025 (Montréal) – L'Association du transport aérien international (IATA), conjointement avec les parties prenantes du marché du carbone, [demande aux gouvernements du monde entier](#) de régler de toute urgence le problème de la disponibilité extrêmement limitée de crédits de carbone offerts aux compagnies aériennes pour remplir leurs obligations en vertu du Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA).

En particulier, les signataires demandent aux gouvernements d'émettre des lettres d'autorisation (LoAs) qui permettent la mise en vente d'unités d'émissions admissibles du CORSIA à l'intention des compagnies aériennes.

L'émission en temps opportun de LoAs est essentielle pour :

- créer un marché robuste et transparent pour les UÉA du CORSIA ;
- assurer le succès de la mise en œuvre du CORSIA ; et
- préserver l'intégrité environnementale des engagements climatiques de l'aviation internationale.

« Le CORSIA est un élément vital de la stratégie climatique mondiale de l'aviation. Grâce à lui, les compagnies aériennes atténuent leur impact climatique en finançant des réductions d'émissions vérifiées dans d'autres secteurs. En générant ce financement climatique, le CORSIA joue aussi un rôle clé dans les progrès environnementaux et socioéconomiques, en particulier dans les pays en développement. Pour libérer le potentiel du financement climatique et assurer sa contribution à la décarbonation de l'aviation, les États doivent autoriser l'émission d'UÉA. C'est là un des messages principaux adressés aux 193 États membres à l'Assemblée de l'OACI », a déclaré Yue Huang, directeur adjoint des politiques climatiques de l'IATA, lors de la séance Skytalks de l'OACI dans le cadre de la 42^e Assemblée de l'OACI à Montréal, au Canada.

« L'Afrique exprime son soutien au CORSIA. Il faut débloquer l'accès aux unités d'émissions admissibles du CORSIA et attirer le financement climatique. Cela permettra à l'Afrique de démontrer son engagement envers la durabilité et de créer des solutions mondiales avec des perspectives régionales. Il s'agit de faire en sorte que nos économies et nos exploitants aériens profitent équitablement de la transition vers un avenir faible en carbone », ajoute Adefunke Adeyemi, secrétaire générale de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), qui prenait la parole lors du même événement.

Que sont les lettres d'autorisation (LoAs) ?

Les LoAs sont des documents officiels émis par les pays hôtes qui autorisent l'utilisation des crédits de carbone (appelés résultats d'atténuation transférés à l'échelle internationale, ou ITMO) à des fins de conformité au CORSIA, conformément à l'article 6 de l'Accord de Paris. Les lettres confirment que les réductions d'émissions associées aux crédits de carbone ne seront comptabilisées qu'une seule fois, dans le cadre du CORSIA, en exigeant du pays hôte d'appliquer un rajustement équivalent à sa propre contribution déterminée au niveau national (CDN). Sans les LoAs, les compagnies aériennes sont aux prises avec une pénurie d'unités admissibles du CORSIA, ce qui compromet le Régime et prive les promoteurs de projets des fonds des compagnies aériennes comme source de financement climatique.

L'écart entre l'offre et la demande

Selon les prévisions de l'IATA, les compagnies aériennes vont avoir besoin de 146 à 236 millions d'UEA durant la première phase du CORSIA (2024-2026). Toutefois, l'offre actuelle d'unités d'émissions admissibles du CORSIA est limitée à 15,8 millions de crédits, rendus disponibles par le Guyana.

Pour aider les États à émettre les LoAs, l'IATA a publié un [document d'orientation](#) et offre des outils pratiques et des ateliers.

Voici la liste des signataires de la déclaration commune :

Associations de l'industrie aérienne

- Association du transport aérien international
- Association des compagnies aériennes africaines
- Groupe d'action sur les transports aériens
- Airlines Association of Southern Africa
- Airlines for America
- Airlines for Europe
- Airlines International Representation in Europe
- Organisation arabe des transporteurs aériens
- Association of Asia Pacific Airlines
- Association européenne des compagnies d'aviation des régions d'Europe
- Latin American and Caribbean Air Transport Association
- Conseil national des lignes aériennes du Canada

Parties prenantes du marché du carbone

- Association internationale pour l'échange de droits d'émission
- Global Carbon Council

Promoteurs de projets

- Burnstoves
- Hestian

- Iceberg
- Koko Networks
- Korea Carbon Management
- Sistema.bio
- UpEnergy
- Valor Carbon
- WeAct

- IATA -

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 350 compagnies aériennes qui assurent plus de 80 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez [nous suivre sur X](#) pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.
- [Fly Net Zero](#)